



dossier n° DP 048 126 25 A0024

date de dépôt : 20 octobre 2025
demandeur : SAS Free Mobile
pour : construction d'un pylône de téléphonie mobile
adresse terrain : Lou Brancharel lieu-dit Le Mazel,
à Lachamp-Ribennes (48700)

Commune de Lachamp-Ribennes

ARRÊTÉ N°
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de l'État

Le maire de Lachamp-Ribennes,
Le Maire au nom de l'état

Vu la déclaration préalable présentée le 20 octobre 2025 par SAS Free Mobile, représenté par Thomas Nicolas demeurant 16 rue de la Ville l'Eveque, PARIS (75008);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour construction d'un pylône de téléphonie mobile ;
- sur un terrain situé Lou Brancharel lieu-dit Le Mazel, à Lachamp-Ribennes (48700) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

A Lachamp-Ribennes
Le 21 / 10 / 2025

Le maire,

Nathalie BONNAL

